

Conseil consultatif de la personne en situation de handicap

Réunion du 05/06/2023

Présents : Nadine Fraselle, Danialle Rachid, Viviane Willems, Ghislain Magerotte, Corentin Tasset, Damien Chevalier, Nicolas Van der Maren

Excusés : Bernadette Stevens, Sébastien Bocquet, Alain Cuvelier

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la réunion du 17 avril 2023
2. Clarification sur la différenciation entre le « CcPSH » et le groupe de travail « Accès Handi »
3. Préparation de la journée de rencontre avec les associations du secteur du handicap du 26 juin 2023

1. Rappel concernant la demande d'accès aux fichiers :

Mettre sur le site de la Ville, sur la page des conseils consultatifs, les PV de réunions ainsi que les photos et résumés des événements (3 décembre 2022 par exemple) ainsi que la feuille de route.

Le PV de la réunion du 17 avril 2023 est approuvé pour le reste.

2. Les tâches du groupe de travail « Accès Handi » sont :

- Interpeller les services compétents sur les problèmes d'accès à l'espace et aux bâtiments publics rencontrés au quotidien
- Suivre l'état d'avancement des solutions envisagées
- Prendre connaissance et émettre des avis sur les futurs projets d'aménagements liés aux accès des espaces et bâtiments publics
- Faire connaître le groupe de travail et servir de relais pour les demandes particulières vers des gestionnaires d'espaces d'utilité publique ou accessible au publique (centre commercial, Etc.)

Les tâches du « CcPSH » sont :

Voir feuille de route en annexe 1

3. Préparation de la journée de rencontre avec les associations du secteur du handicap du 26 juin 2023

Contexte :

Pour rappel, cette rencontre cible les associations qui travaillent avec un public adulte. Une autre réunion devra être planifiée avec les associations qui exercent avec un public d'enfants.

Invitation :

Retour sur l'invitation (voir annexe 2) qui a été adressée aux associations en date du 12 mai 2023. Le 1^{er} bilan est encourageant en termes de participation. En effet, la majorité des associations sollicitées semblent accueillir l'invitation avec intérêt.

A la date du 05 juin 2023, sur 32 associations invitées, 10 d'entre elles ont confirmées leur participation, 3 doivent encore confirmer et seulement 2 ont signifiées leur absence suite à une indisponibilité.

La date butoir pour les réponses à l'invitation était fixée au 29 mai 2023. Une relance a été faite le 05 juin 2023 avec une date butoir fixée au 16 juin 2023. A cette date, la liste des participants sera arrêtée et communiquée aux membres du CcPSH pour information.

Les membres du CcPSH ont approuvé la proposition de Monsieur Ghislain MAGEROTTE d'adresser une invitation à Madame Laurence BRAET de l'association Habitat et Participation.

Contenu et programme :

Rappel réunion du 17 avril 2023 :

Il faut aller à leur rencontre avec les questions suivantes : Quelles sont leurs attentes ? Quel pourrait être leur intérêt de travailler avec le CcPSH ? Que peut-on leur apporter de plus ?

Quelles sont leurs attentes mais aussi quels sont leurs points forts, quels sont les outils qu'ils ont mis en place ? Qu'est ce qui a fait éventuellement barrage ? Quelles sont les difficultés rencontrées par la population qu'ils reçoivent, leur public cible.

Le groupe propose aussi de faire un brainstorming : entendre les difficultés de chacun, montrer l'intérêt de travailler ensemble !

Au moment de la présentation, il est important de dire ce que la Ville fait. Mettre en avant les thèmes de la feuille de route (centrée sur le collectif) et voir si ça rencontre leurs attentes.

Définir un plan d'actions avec les associations.

Que veut-on avoir comme informations de la part des associations ? On doit bien expliquer pourquoi on est là, quels sont les objectifs de cette rencontre : quel est l'objectif de cette assemblée, collecte des infos, comment le CcPSH peut les soutenir.

- | | |
|--|------------|
| a. Accueil des participant.e.s | 15 minutes |
| <i>(Tour de table. <u>Brève présentation</u> : qui ? Représente quelle association ? Objectifs ? Mise en place des nominettes)</i> | |
| b. Présentation du CcPSH | 15 minutes |
| <i>(Objectif de la rencontre, présentation de la feuille de route du CcPSH, politique de la Ville, réalisations : événement du 03 décembre 2022)</i> | |
| c. Tour de table des associations | 60 minutes |
| <i>(Réactions, propositions, attentes, <u>dresser des pistes d'action ensemble sans engager le CcPSH le jour même</u>)</i> | |
| d. Clôture et temps libre | ∞ |
| <i>(Informez les associations qu'il est possible de nous adresser un courriel reprenant les informations qu'elles souhaitent nous communiquer)</i> | |

Rôles :

Le jour de l'événement, Il est prévu que l'animation soit réalisée par Monsieur Alain CUVELIER. En cas d'absence de ce dernier, Monsieur Nicolas VAN DER MAREN s'est proposé pour le remplacer et l'ensemble des membres du CcPSH a accepté. Madame Nadine FRASELLE interviendra également lors de la présentation du CcPSH afin de représenter la politique de la Ville. Damien CHEVALIER a été désigné par les membres du CcPSH pour assumer le rôle de gardien du temps.

Logistique :

Pour rappel : réservation Hôtel de Ville – Salle du Conseil à partir de 11h00 et ce jusqu'à 16h00. Cette plage horaire est assez large pour englober les préparatifs de la réunion.

La réunion, se déroulera de 12h00 à 14h00.

La mise en place de la salle débutera à 11h00 et le rangement est prévu à partir de 14h30.

Matériels :

Tables, chaises, feuilles cartonnées, marqueurs

Dates prochaines réunions :

Rencontre avec les associations : lundi 26 juin de 12h à 14h30 dans la grande salle de l'hôtel de Ville à Ottignies. Lunch offert (sandwich – boisson).

Débriefing de la rencontre : le mardi 4 juillet de 19h à 21h30 salle la Rotonde (Hôtel de Ville Ottignies).